

ACQUISITION D' ACTIONS GRÉ À GRÉ (Résolutions des administrateurs)

● (Dénomination sociale)
RÉSOLUTIONS DES ADMINISTRATEURS
EN DATE DU ●

ACQUISITION D' ACTIONS DE GRÉ À GRÉ

ATTENDU QUE ● (Nom de l'actionnaire) désire vendre à la Société ● (Nombre en lettres) (●) (Nombre en chiffres) actions de catégorie «●» qu'il(elle) détient dans son capital social pour un prix total de ● DOLLARS (● \$), soit ● DOLLARS (● \$) l'action;

ATTENDU QUE la Société désire acquérir ● (Nombre en lettres) (●) (Nombre en chiffres) actions de catégorie «●» que détient ● (Nom de l'actionnaire) dans son capital social au prix susmentionné, sous réserve des conditions et modalités stipulées au Contrat de vente d'actions soumis aux administrateurs pour fins d'examen;

ATTENDU QUE la Société peut procéder à l'acquisition desdites actions sans compromettre sa solvabilité, tel que requis par la loi;

ATTENDU QU'il n'existe aucun empêchement d'ordre légal ou contractuel à l'acquisition desdites actions;

IL EST RÉSOLU:



© edilex inc. com
www.edilex.com